Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Signification de decision justice

Par lilou12

Bonjour

L huissier de justice ma mise mise dans ma boite au lettre un courrier commme quoi il est passe il ne m 'a pas trouve
Puis m 'a envoye par courrier simple une signification de mon employeur
Je remarque que la signification n est pas signée
que c est ecrit que la notification d avocat a avocat a ete faite alors que c est faux

Est ce que les delais de 2 mois courent pour la cassation
malgre les erreurs de l huissier

Mon avocat en AJ ne souhaite plus m aider

Par kang74

Bonjour

Le jugement a été signifié par huissier : qu'importe que vous étiez absent , c'est valable .
Le courrier sert de doublon et n'a aucune valeur .
Si vous n'avez plus d'avocat, qu'importe la notification.

Donc au lieu d'imaginer des choses sans fondement, contactez un avocat quitte à payer puisque vous semblez vouloir aller en cassation .
M'enfin que votre avocat ne veuille plus vous suivre est peut être le signe que cette action pourrait être probablement irrecevable .
la CC juge des points de droit, pas du fond de votre affaire .

Par lilou12

Bonjour,

En appel l avocat est obligatoire et donc la notification a avocat est obligatoire c est un passage obligé

Vous ne repondez pas a ma question

La signification n est pas signée est elle valable ?

Par yapasdequoi

Bonjour
Le seul document officiel doit être retiré à l'étude.
Les autres sont des copies et vous ne pouvez pas en tirer de conclusion.